

CHARBON VÉGÉTAL

ARKOGÉLULES

ENVELOPPE
D'ORIGINE
VÉGÉTALE



Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

1 - IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

ARKOGELULES Charbon végétal

COMPOSITION

Charbon activé : 162 mg/gélule. Excipients : amidon de maïs pré-gélatinisé, stéarate de magnésium.
Enveloppe de la gélule : hypromellose (dérivé de cellulose).

FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

Boîtes de 45 et de 150 gélules

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ADSORBANT INTESTINAL

(A : appareil digestif et métabolisme)

EXPLOITANT

ARKOPHARMA

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

BP 28 - 06511 CARROS Cedex

2 - DANS QUEL CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament est indiqué chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans dans le traitement des digestions difficiles notamment avec ballonnement intestinal.

3 - ATTENTION !

PRECAUTIONS D'EMPLOI

*En cas de ballonnement, flatulences, éviter les légumes secs (lentilles, flageolets, pois...), certains légumes verts (choux, choux de Bruxelles, bettes...).

*En cas de diarrhée associée, il est nécessaire de :

- se réhydrater par des boissons abondantes, salées ou sucrées, afin de compenser les pertes de liquide dues à la diarrhée (la ration quotidienne moyenne en eau de l'adulte est de 2 litres).
- s'alimenter le temps de la diarrhée,
 - en excluant certains apports et particulièrement les crudités, les fruits, les légumes verts, les plats épicés, ainsi que les aliments ou boissons glacés.
 - en privilégiant les viandes grillées et le riz.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

Ce médicament pouvant diminuer l'absorption d'autres médicaments, ceux-ci doivent être administrés à distance de lui (plus de 2 heures, si possible).

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE-ALLAITEMENT

Grossesse : ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Allaitement : la prise de ce médicament est possible pendant l'allaitement.

D'UNE FAÇON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE ET DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

4 - COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT ?

POSOLOGIE

Réservé à l'adulte et à l'enfant de plus de 12 ans.

Adultes : 4 gélules par jour à prendre entre les repas. Sur les conseils de votre pharmacien, la posologie peut être portée à 6 gélules par jour.

Enfants de plus de 12 ans : 1 à 4 gélules par jour entre les repas.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale. Avaler la gélule avec un grand verre d'eau.

5 - EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

CE MEDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÊNANTS, notamment, une coloration foncée des selles peut apparaître.

SIGNEZ A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITE OU GENANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNE DANS CETTE NOTICE.

6 - CONSERVATION

NE PAS DEPASSER LA DATE LIMITE D'UTILISATION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT EXTERIEUR.

PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Conserver à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 25°C.

7 - DATE DE REVISION DE LA NOTICE juillet 2003.